

LES SOUSSIGNES :

▪ **Monsieur Xavier BOULOT**

Demeurant à CHAULGNES (58) – 8, Chemin de la Sarre,
Titulaire de 240 000 actions,

▪ **Monsieur Thierry BONNEY**

Demeurant à NEVERS (58) – 13 B, rue du Commandant Rivière,
Titulaire de 60 000 actions,

Soit deux (2) associés propriétaires de trois cent mille (300 000) actions,

Seuls associés de la société **2B FINANCE ET CONSEILS**, société par actions simplifiée au capital de 300 000 € divisé en 300 000 actions réparties entre les soussignés comme indiqué ci-avant ayant son siège social à PARIS (8^{ème}) – 91, rue du Faubourg Saint-Honoré, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 794 966 010,

Conformément aux articles 26 et 28 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire,
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

Les soussignés **décident** de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire pour une durée de six exercices : la société ORCOM AUDIT sise à ORLEANS (45) – 2, avenue de Paris.

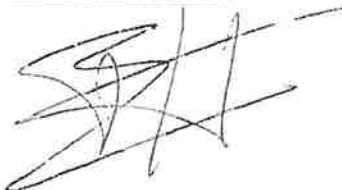
DEUXIEME DECISION

Les soussignés **confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité afférentes à la décision ci-dessus adoptée.

Le présent acte qui constate les décisions unanimes des associés sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la société.

Fait à Paris
Le 29/09/2025
En deux exemplaires dont un pour être déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS et un pour être conservé dans les archives de la société

M. Xavier BOULOT



M. Thierry BONNEY

